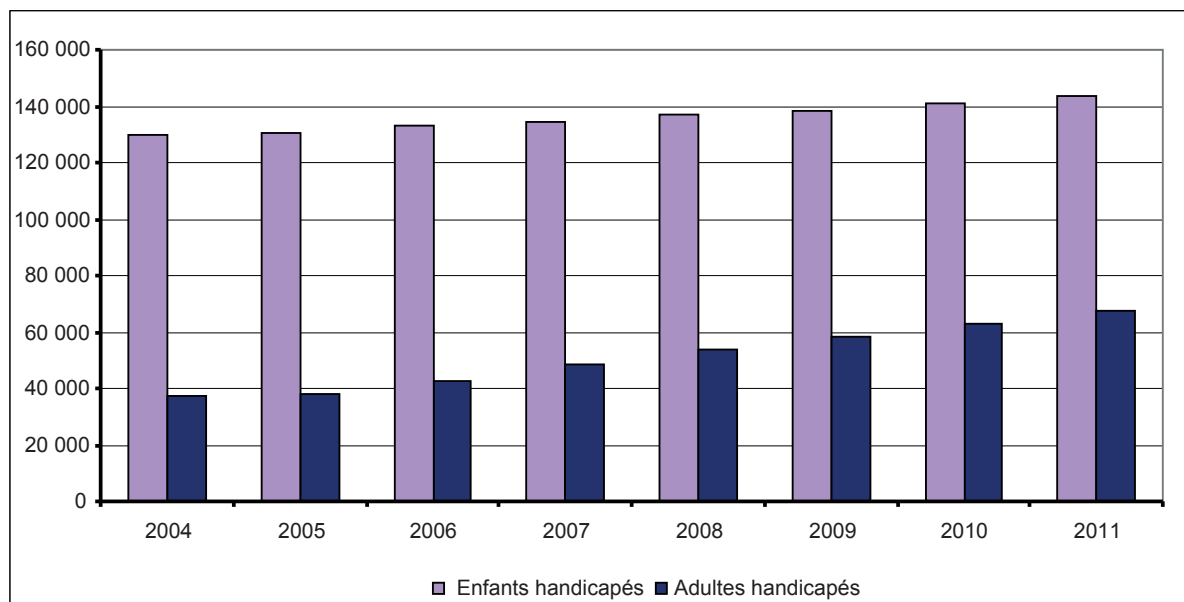


Indicateur n°6 : Offres d'équipements et de services en faveur des adultes et des enfants handicapés
Nombre de lits et de places installés entre 2004 et 2011


Source : STATISS 2005 et 2006 pour données 2004 et 2005, DREES pour données 2006, CNSA pour données 2007- 2011 (FINESS). Champ : France métropolitaine.

Sur l'ensemble de la période 2004-2011, le nombre de places et de lits installés en France métropolitaine a augmenté avec un taux moyen de +10,2% pour les adultes et + 1,7 % pour les enfants. Entre 2010 et 2011, le secteur des adultes enregistre une progression assez soutenue (+ 6,5 %), bien que ralentie par rapport aux années précédentes. Concernant les enfants handicapés, le développement des places en établissements et services est en légère augmentation (+1,7 %). Cette évolution contrastée entre les deux secteurs s'explique par une politique offensive de l'offre médico-sociale à destination des adultes handicapés, compte tenu du retard en termes de nombre de places par rapport aux enfants. Le programme pluriannuel de créations de places en établissements et services pour la période 2008-2012 prévoit aussi la création de 12 250 places pour les enfants et 29 200 pour les adultes.

On observe un développement continu sur les deux secteurs de l'offre de services par rapport à l'institution aussi bien pour les adultes (SAMSAH-SSIAD, + 9,1%) que pour les enfants (SESSAD, + 5,8%).

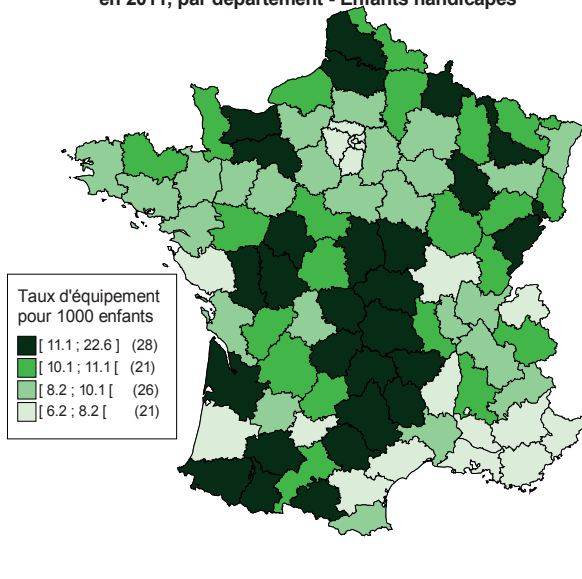
Taux d'équipement en établissements et services médico-sociaux France (hors DOM)

Taux d'équipement	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Enfants handicapés	8,7	8,6	8,8	8,9	9,0	9,1	9,2	9,3
Adultes handicapés	1,2	1,2	1,3	1,5	1,6	1,8	1,9	2,0

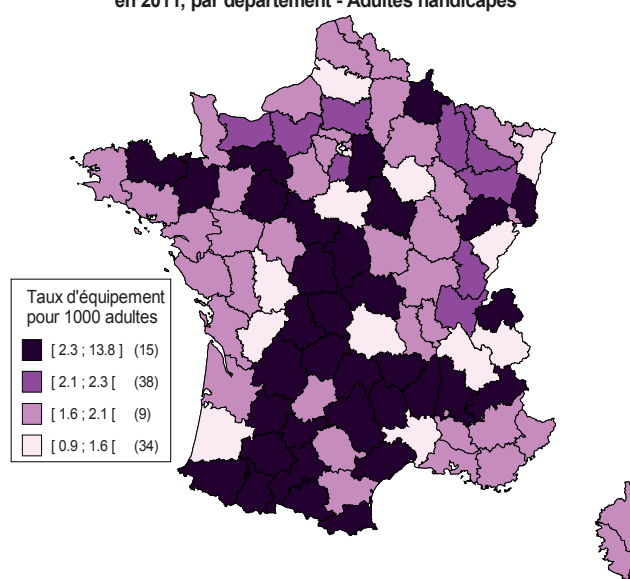
Source : CNSA.

Depuis 2004, l'augmentation du taux d'équipement est plus importante sur le secteur des adultes (+ 0,8 point portant le taux d'équipement moyen à 2,0 places pour 1 000 adultes) que sur le secteur des enfants (+ 0,6 point, le taux d'équipement atteignant 9,3 places pour 1 000 enfants). Par ailleurs, la quasi totalité des régions ont vu leur taux d'équipement progresser (100% des régions métropolitaines sur le secteur adultes et 21 régions métropolitaines sur 22 pour les enfants).

Taux d'équipement en établissements et services médico-sociaux, en 2011, par département - Enfants handicapés



Taux d'équipement en établissements et services médico-sociaux, en 2011, par département - Adultes handicapés



Sources : CNSA (FINESS).

Sur le secteur des enfants handicapés, 15 départements ont vu leur taux d'équipement baisser par rapport à 2004 ; plus de trois quarts de ces départements présentent néanmoins en 2011 un taux d'équipement supérieur à la moyenne. Ce phénomène de diminution du taux d'équipement peut avoir plusieurs explications : une plus faible progression de l'offre couplée à une démographie particulièrement dynamique dans certains départements, des opérations de création de places en internat (plus chers mais répondant à des besoins spécifiques), ou enfin la réduction progressive des places occupées par des enfants en provenance d'autres régions qui ont désormais la capacité d'offrir une solution à proximité du domicile de leurs ressortissants.

L'analyse des disparités d'offre de services est traitée dans l'indicateur « objectifs/résultats » n° 2-1.

Précisions méthodologiques sur l'indicateur n° 6 :

Les lits ou places pris en compte concernent les structures suivantes :

- enfants handicapés : établissements pour déficients mentaux, établissements pour polyhandicapés, établissements pour troubles du comportement, établissements pour handicapés moteurs, établissements pour déficients sensoriels, services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) ;
- adultes handicapés : maisons d'accueil spécialisées (MAS), foyers d'accueil médicalisés (FAM), établissements et services de réinsertion professionnelle, services de soins à domicile (SSIAD) et services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH).

Les taux d'équipement départementaux sont calculés en rapportant le nombre de places ou de lits installés à la population par tranche d'âge (0 - 19 ans pour les enfants et 20 - 59 ans pour les adultes), au 1^{er} janvier 2010, multiplié par 1 000 habitants.